

## VILLE DE BLANQUEFORT

### DEMARCHE GLOBALE D'AGENDA 21

Fiche d'identité :  
 Vincent Feltesse (PS)  
 Gironde (33)  
 15 000 habitants

Depuis 2005, la ville de Blanquefort fait preuve d'un engagement « résolument pragmatique » en faveur du développement durable. Le premier Agenda 21, adopté en 2007, témoigne en effet d'une approche progressive d'apprentissage par l'action et de contagion des pratiques internes vers les habitants. En 2008, Blanquefort mobilise d'ailleurs l'ensemble des citoyens avec l'opération « Toute la ville se met sur son 21 ». Le deuxième plan d'actions (2010-2013) est en cours de rédaction.

#### Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

<p><b>Impulsion politique</b></p>	<p>L'Agenda 21 de Blanquefort repose sur une implication très forte des élus qui ont tous participé aux ateliers de concertation. Vincent Feltesse et son adjoint en charge du développement durable garantissent cette dynamique politique.</p> <p>Cette volonté des élus trouve une traduction concrète dans l'organisation de l'administration avec la création d'un service Agenda 21 rattaché à la direction générale des services. Le budget annuel de fonctionnement réservé à cette démarche est de 80 000 euros pour 2009.</p>
<p><b>Pilotage du projet</b></p>	<p>La démarche Agenda 21 est conduite par un comité de pilotage animé par le maire et composé de l'adjoint délégué au développement durable, de la chargée de mission Agenda 21, du directeur général des services et du directeur des services techniques et du développement durable.</p> <p>Le conseil départemental des Agenda 21, réseau de trente collectivités girondines dont Blanquefort est membre, est également consulté pour enrichir le plan d'actions.</p>
<p><b>Mobilisation des équipes internes</b></p>	<p>En interne, les chefs de services ont été largement associés au projet, à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des réunions mensuelles avec le directeur général des services ;</li> <li>- des rencontres bilatérales avec la chargée de mission Agenda 21 (tous les chefs de services ont été rencontrés individuellement 2 à 3 fois au préalable de l'élaboration de l'Agenda 21).</li> </ul> <p>Par ailleurs, une trentaine d'éco-ambassadeurs, agents volontaires (parmi 400 agents), se réunissent une fois par mois pour réduire l'empreinte écologique de la mairie.</p>
<p><b>Education et mobilisation des partenaires et des citoyens</b></p>	<p>En externe, les citoyens ont été sensibilisés à la démarche, via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un séminaire sur l'Agenda 21 ouvert aux conseils de quartier, associations et établissements scolaires pour présenter la démarche (novembre 2006, 60 participants) ;</li> <li>- les écolo-café pour débattre sur des sujets variés tels que « l'empreinte écologique » ou encore « la collecte et le recyclage des déchets » (une vingtaine de citoyens se réunissent une fois tous les deux mois) ;</li> <li>- des conférences, des expositions, des projection-débats organisées depuis 2005 et notamment pendant la campagne « Toute la ville se met sur son 21 ».</li> </ul> <p>Les manifestations citoyennes répondent à une stratégie dite de « formation par l'action ». L'objectif est de faire passer des messages tout en agissant concrètement (tri des déchets, déplacement à vélo, consommation de produit biologique ou équitable, compostage des déchets, ...).</p>

<p><b>Concertation</b></p>	<p>Contrairement à la méthodologie classique d'un Agenda 21, les partenaires et les citoyens n'ont pas été consultés pour l'élaboration du premier plan d'actions. Ils sont en revanche largement associés à sa mise en œuvre et à la construction du deuxième programme.</p> <p>Des ateliers de concertation, composé de citoyens, d'élus, d'entreprises et d'associations se réunissent actuellement pour débattre sur la réduction des consommations d'énergie et d'eau dans les logements, la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation, les sentiers de randonnées, le calcul de l'empreinte écologique de la commune, les déplacements, l'Agenda 21 des centres de loisirs et les éco-manifestations. Pour recueillir plus largement les suggestions et commentaires des blanquefortais, deux blogs ont été créés (un blog permanent dédié à l'Agenda 21, et un blog événementiel à l'occasion de la thématique annuelle « Toute la ville se met sur son 21 »).</p>
<p><b>Evaluation</b></p>	<p>Le dispositif d'évaluation mis en place par Blanquefort repose sur des indicateurs d'état prévu pour chacune des 42 actions et le calcul de l'empreinte écologique.</p> <p>Pour le deuxième plan d'actions, Blanquefort souhaite enrichir son dispositif d'évaluation en associant davantage les habitants à ces travaux. Les modalités de cette évaluation sont à l'étude : contribution des différents ateliers participatifs existants ou création d'un atelier spécifique à l'évaluation, définition d'un « baromètre du développement durable ».</p>

### Vision stratégique et plan d'actions

<p><b>Axes stratégiques et plan d'actions</b></p>	<p>Le premier plan d'actions comporte un seul objectif : la « réduction de l'empreinte écologique de Blanquefort ». Simple et pédagogique, cet Agenda 21 se décline en 3 axes et 42 actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accroître la bio-capacité en protégeant, sauvegardant et restaurant les écosystèmes et la biodiversité ; pour préserver la productivité biologique et les services écologiques ;</li> <li>- réduire les consommations de biens et services ;</li> <li>- améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources naturelles.</li> </ul> <p>Pour la mise en œuvre des actions, la mission Agenda 21 pilote ou accompagne les services concernés : service des marchés (clause d'insertion sociale et critères environnementaux dans certains achats), service restauration et entretien ménager (critères environnementaux et de santé dans les achats de produits d'entretien), service enfance (participation des écoles au programme d'éducation au développement durable mené par la CUB), CCAS (atelier avec des habitants en situation de précarité énergétique), charte environnementale de la zone d'activités économiques, etc.</p> <p>Des partenariats et financements extérieurs se mettent en place de manière ponctuelle : participation au réseau national des achats publics (ADEME Aquitaine), mise en cohérence des objectifs énergétiques de l'Agenda 21 avec le Plan climat du Conseil régional d'Aquitaine, contribution locale à l'étude du Conseil général sur les sentiers de randonnée, collaboration avec le CREAQ, etc.</p> <p>Le 2<sup>ème</sup> plan d'action se voudra plus ambitieux et stratégique. Il intégrera une réflexion sur les objectifs à poursuivre, notamment liés aux consommations d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation de produits phytosanitaires, etc...</p>
---	---

**Actions réalisées, exemplarité et innovations**

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
Exemplarité de l'administration	Introduction du développement durable dans les cantines de la collectivité	- Remplacement des barquettes jetables par du recyclable - un aliment bio par trimestre dans un premier temps
	Produits d'entretien ménager respectueux de la santé et de l'environnement	Redéfinition du marché de commande en cours
	Gestion raisonnée des espaces verts	Expérimentation - trottoirs du centre-ville : désherbage manuel au lieu des 4 désherbages chimiques par an ; - 3 tontes par an au lieu de 18 dans les espaces verts des lotissements et certains parcs ; - évaluation de la satisfaction des riverains à venir ; - Parc de Majolan : objectif zéro phytosanitaire.
	Alternatives à la climatisation dans les bâtiments municipaux	Crèche de Saint-Louis : rafraîchissement grâce à des stores, végétation et films solaires pour éviter l'installation d'une climatisation.
Lutte contre le changement climatique	Expérimentation sur l'éclairage public (mars 2009)	Expérimentation menée sur 447 points lumineux (sur les 3804 de la ville) : coupure de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin. Gains prévus : 7294 KWh sur 1 mois. Evaluation de la satisfaction des riverains en avril-mai, puis décision sur la généralisation éventuelle de l'expérience.
	Thermographie aérienne	Réalisée à l'hiver 2008-2009. Les résultats sous forme de cartographie seront communiqués en mai-juin 2009
	Atelier économies d'énergie et d'eau dans les logements	Plan d'action en cours d'élaboration par un atelier participatif qui devrait se donner pour objectifs : - 20% de consommations d'énergie et d'eau, -20% d'émissions de GES, 20% d'intégration des énergies renouvelables, 20% d'économie d'eau.
	Plan local de déplacement	- 25 kms de pistes cyclables. - 1 pédibus à l'école La Renney. - Restructuration du réseau de bus pour connexion au réseau du tram.
	Collecte des déchets électriques et électroniques (janvier 2009)	Opération événementielle de collecte dans le cadre de "Toute la ville se met sur son 21" : 20,5 tonnes de D3E récupérés en un week-end.
Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Aides à l'acquisition de composteurs et de récupérateurs d'eau pluviale	- 750 composteurs distribués (sur 6000 foyers) et cofinancés par la Ville et la CUB. Evaluation quantitative des déchets compostés conduite par la CUB, en cours ; - 220 récupérateurs d'eau pluviale.
	Sentiers de randonnée pour valoriser la richesse des paysages et des milieux	Plan des sentiers à réaliser : en cours d'élaboration par l'atelier participatif.
	Eco-manifestations	- Festival Echappée Belle – Juin 2008 (10 000 festivaliers sur 5 jours) 30% des déchets valorisés, 270 enfants sensibilisés ; - atelier local : 20 associations sensibilisées lors du Forum des associations 2009 - 2 événements lauréats de l'appel à projets du Conseil général de la Gironde (la Rentrée des associations et Compétition de tir à l'arc)

	<b>Création d'une commission intercommunale d'aménagement foncier pour préserver l'agriculture locale</b>	Etudes en cours pour définir les aménagements hydrauliques et fonciers nécessaires.
<b>Lutter contre les exclusions et les discriminations</b>	<b>Atelier précarité énergétique (fin mars 2009)</b>	Atelier ouvert aux familles en situation de précarité énergétique : conseils pour réduire les factures, animés par l'espace info-énergie du CREAQ <sup>1</sup>
<b>Soutien à l'économie sociale et environnementale</b>	<b>Clause environnementale dans les marchés publics</b>	3 marchés pilotes à ce jour : mobilier scolaire, composteurs, sacs réutilisables pour la médiathèque.
	<b>Création d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)</b>	150 familles se nourrissent auprès de 7 agriculteurs locaux.
	<b>Février 2007 : Création du jardin d'insertion de Tanaïs en agriculture raisonnée</b>	15 contrats aidés par session de recrutement. L'objectif est de permettre la réinsertion sociale et professionnelle des personnes. 43 personnes ont bénéficié de ces contrats depuis le début.
<b>Education au développement durable</b>	<b>Education au développement durable dans les écoles</b>	291 enfants sensibilisés dans le cadre du programme d'animations mené par la CUB en 2008- 2009
	<b>Agenda 21 des 3 Centres de Loisirs</b>	- Les 3 centres de loisirs créent leur propre Agenda 21 dans le cadre d'un atelier participatif ( <i>cf. Concertation</i> ). Plus de 270 enfants et acteurs sensibilisés
	<b>« Toute la ville se met sur son 21 »</b>	Programme dense d'animations et d'événements autour du développement durable et de l'Agenda 21 (octobre 2008 à juin 2009) : - 150 personnes à la projection-débat du film « nos enfants nous accuseront » ; - 70 personnes à la conférence de Jacques Testart, - etc.
	<b>Les jardins familiaux : une vitrine du jardinage naturel à tous les Blanquefortais</b>	30 parcelles cultivées exclusivement en bio. Formation ouverte aux jardiniers familiaux. 3 guides composteurs dispenseront prochainement leurs conseils aux autres jardiniers familiaux et aux 750 acquéreurs de composteurs.

## Commentaires :

### Contact :

Virginie Lannes

05 56 95 50 73

[Virginie.lannes@ville-blanquefort.fr](mailto:Virginie.lannes@ville-blanquefort.fr)

<http://www.ville-blanquefort.fr/>

<http://infos.blanquefort.net/blog/agenda>

[www.tlv21.net](http://www.tlv21.net)

<sup>1</sup> Centre Régional d'Eco énergétique d'Aquitaine : association à but non lucratif, créée le 11 février 1998, dont l'objet est la promotion des énergies renouvelables, de l'utilisation rationnelle de l'énergie, de l'efficacité énergétique et plus généralement de l'éco-efficacité (air, eau, énergie, déchets, transports...), de l'habitat écologique et de la Haute Qualité Environnementale dans la région Aquitaine.